Bureau météorologique.

Washington, 30 juin — Indications pour la Louisiane—Temps menaçant samedi et dimanche avec ondées sur le golfe ; vents légers du nord-est.

Condamnation à mort d'une femme en Angleterre.

Presse Associée.

Londres, 30 juin—A la Cour d'assises de Hertford, aujourd'hui, Mary Anne Ansell a été condamnée à mort pour le meurtre de sa sœur, une pensionnaire d'un asile d'aliénés, au moyen d'un gâteau empoisonné envoyé par la poste.

La condamnée avait préalablement pris une assurance sur la vie au nom de sa sœur, en donnant un faux signalement.

Séance du soir à la Chambre des Députés d'Italie.

Presse Associée

Rome, Italie, 30 juin—A la séance du soir, en dépit des exhortations du président, qui a prié les députés de rester calmes et de voter, ceux-ci se sont assemblés devant le bureau et ont finalement renversé les urnes.

Le président a alors prononcé l'ajournement à demain.

Marchés divers.

Paris, 30 juin — La rente trois pour cent est cotée à 100 francs 80 centimes.

Londres, 30 juin— Consolidés au comptant, 107 9|16 ; à terme 107 9|16.

Liverpool, 30 juin—Coton spot, calme ; prix en faveur de l'acheteur.

American middling fair 3 5|16d; good middling 3 17|32d; middling 3 3|16d ; low middling 3 1|8d; good ordinary 2 15|16d; ordinary 2 3|4d.

Ventes 10,000 balles, dont 1000 pour la spéculation et l'exportation y compris 9,800 balles coton américain.

Recettes 8,000 balles, américain. 9,800.

Futurs — stables à l'ouverture avec demande modérée ; calmes à la clôture.

American middling l. m. c; juillet 3.16 ; juillet et aout 3.15 ; aout et septembre 3.15 ; septembre et octobre 3.14 ; octobre et novembre 3.13 ; novembre et décembre 3.12; décembre et janvier 3.12 ; janvier et février 312; février et mars 3.13; mars et avril 3.14 ; avril et mai 315.

New York, 30 juin — Coton spot—stable et sans changement à la cloture.

Middling uplands 6 5|16 ; middling Gulf 6 5|16.

Ventes 1426 balles.

New York, 30 juin — Futurs calmes à la cloture.

Juillet 549 ; août 553; septembre 555 ; octobre 560; novembre 559 ; décembre 569 ; janvier 573; février 576; mars 579; avril 553; mai 586.

AMUSEMENTS.

WEST END.

Nous n'avons plus à faire l'éloge de l'orchestre Perkins ; il est dans toutes les bouches. Mais il y a, parmi les artistes engagés à ce rendez-vous de plaisir, plusieurs solistes que nous devons mentionner d'une façon toute spéciale: par exemple, le quartette de voix, si bien enlevé par Mlles Bates et Haynes et MM. Black et McAdam, et plusieurs morceaux d'ensemble que, là seulement, on peut rendre, comme ils doivent l'être. On ne peut qu'applaudir au succès si mérité de M. North, sur le piccolo, et de M. Theron Perkins sur le cornet à piston.

PARC ATHLÉTIQUE.

Trois divertissements, de nature différente, mais tous les trois intéressants et de premier ordre, à signaler dans la soirée d'hier au Parc Athlétique: La comédie si amusante, "Un souper pour deux," si bien enlevée par Coote, Kingsley et Beckwith ; les exercises émouvants de Newell et Shevett, sur la barre horizontale et, surtout, le grand concert, si bien composé par le chef d'orchestre Brooke et si brillamment exécuté par ses habiles musiciens.

On a bruyamment applaudi plusieurs pages célèbres des maîtres les plus renommés, Wagner, Leo Delibes, Verdi, Meyerbeer, Brooke et Arditi.

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ

LOUISVILLE & NASHVILLE

ARRIVÉE.

No 1 fast line..... 7:05 p m
No 3 fast mail..... 7:40 a m
No 5 limited..... 8:30 p m
No 7 coast train, tous les jours, dimanche excepté.. 8:55 a m
No 9 Coast train, lundi seulement..... 7:30 a m
No 11 Coast train, tous les jours, excepté dimanche et lundi..... 9:55 a m
No 13 Dimanche excursion, dimanche seulement..... 8:40 p m
No 15 Dimanche excursion, dimanche seulement..... 9:45 p m
No 17 Mercredi excursion, mercredi seulement..... 9:30 p m

DÉPART.

No 2 fast mail..... 7:45 p m
No 4 limited..... 11:15 a m
No 6 fast line..... 7:55 a m
No 8 coast train, tous les jours, dimanche excepté..... 4:00 p m
No 10 Coast train, tous les jours, dimanche excepté. 5:00 p m
No 12 Dimanche excursion, dimanche seulement..... 7:05 a m
No 14 Dimanche excursion, dimanche seulement..... 8:05 a m
No 16 Mercredi excursion, mercredi seulement..... 8:05 a m

QUEEN & CRESCENT ROUTE.

ARRIVÉE.

No 1 limited..... 8:30 a m
No 3 fast mail..... 8:10 p m

DÉPART.

No 2 limited..... 7:30 p m
No 4..... 8:30 a m

ILLINOIS CENTRAL.

ARRIVÉE.

No 23 local mail..... 10:00 p m
No 3 Chicago limited..... 7:45 p m
No 2 Louisville and Cincinnati limited..... 7:45 p m
No 1 fast mail..... 8:30 a m
No 1 Louisville & Cincinnati 8:30 a m
McComb accomodation..... 9:30 a m

DÉPART.

No 24 local mail..... 7:00 a m
No 4 Chicago limited..... 9:00 a m
No 4 Louisville & Cincinnati limited..... 9:00 a m
No 2 fast mail..... 8:00 p m
No 2 Louisville & Cincinnati 8.00 p m
McComb accomodation..... 5:30 p m

YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY ROAD.

ARRIVÉE.

Memphis express..... 11:30 a m
Vicksburg express..... 5:30 p m
Baton Rouge accommodat'n 9:15 a m

DÉPART.

Memphis express..... 4:20 p m
Vicksburg express..... 8:15 a m
Baton Rouge accommodat'n 4:30 p m

SOUTHERN PACIFIC COMPANY.

ARRIVÉE.

Texas et Mexique express... 7:00 p m
California express..... 7:55 a m

DÉPART.

Texas et Mexique express.. 8:50 a m
California express..... 8:40 p m

TEXAS AND PACIFIC.

ARRIVÉE.

Fort Worth, Hot Springs et St Louis express..... 6:15 p m

DÉPART.

California express..... 8:15 a m

EAST LOUISIANA RAILROAD.

ARRIVÉE.

Du dépôt de la Queen and Crescent, rue Press. Tous les jours excepté dimanche.

ARRIVÉE.

No 7..... 8:10 a m

DÉPART.

No 8..... 4:00 p m
Excursion du dimanche.

ARRIVÉE.

No 5..... 7:45 p m

DÉPART.

No 6..... 7:40 a m
Excursion du Mercredi pour Covington seulement.

ARRIVÉE.

No 5..... 7:45 p m

DÉPART.

No 10..... 8:10 a m

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.

ARRIVÉE.

Dimanche seulement.

Alger..... 7:35 p m
Tous les jours excepté dimanche et samedi.
Alger..... 10:00 a m
Samedi et dimanche seulement.
Alger..... 10:09 a m
Tous les jours excepté dimanche.
Alger..... 8:00 p m

DÉPART.

Dimanche seulement.
Alger..... 8:00 a m
Tous les jours excepté dimanche et samedi.
Alger..... 4:00 p m
Samedi et dimanche seulement.
Alger..... 5:30 p m
Tous les jours excepté dimanche.
Alger..... 8:00 a m

LOUISIANA SOUTHERN RAILWAY.

ARRIVÉE.

Tous les jours excepté dimanche.
De Belair et Shell Beach.... 9:10 a m
Dimanche seulement.
De Belair..... 7:00 a m
De Shell Beach..... 10.02 a m
Shell Beach..... 7:00 p m

DÉPART.

Tous les jours excepté dimanche.
Pour Belair et Shell Beach.. 4:10 p m
Dimanche seulement.
Shell Beach..... 5:30 a m
Shell Beach..... 8:00 a m
Belair..... 5:30 p m
Shell Beach..... 7:30 p m

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW YORK.

Steamship Algiers, Maxson.....parti 28 juin
Barque Bonny, Doone .....parti 28 juin
Steamship Excelsior, Boyd..... ..parti 27 juin
Steamship Westhall, Morgan.....parti 24 juin
Steamship Knickerbocker, Foet.p.... 24 juin
Steamship New Orleans, Sager.. parti 22 juin

LIVERPOOL.

Steamship Montpelier, Galt.....parti 25 juin
Steamship Barrister, Lang.....parti 24 juin
Steamship Darien, Myles...a.....parti 15 juin
Steamship Capella, Goldman.... parti 27 mai
Steamship Louisiana, Edwards....parti 1 juin
Steamship Yucatan, Pearce.....parti 17 mai
Steamship Floridian, Jinks .....parti 7 juin
Steamship Engineer, Lockhart... parti 8 juin
Steamship Bernard Hall, Griffith...parti 10 juin
Steamship Barbadian, Campbell parti 17 juin
Steamship Traveller, Tennant.. parti 22 juin

GENES.

Steamship Inchisla, Helowel.... parti 15 juin
Steamship Persian Prince, Macey .parti 6 ma
S. S. Portuguese Prince, Anderson .. p 3 juin

BREME.

Steamship Australia, Brummer... parti 7 juin
Barque Gustav et Oscar———.....partie 18 mars

RIO DE JANEIRO.

Barque Elsa, Kiehne.....partie 4 mai.

HAMBOURG.

Steamship Australia, Brummer..parti 11 juin

MARSEILLES.

Steamship Britannia, Mrtzel.....parti 6 juin

GOOLE.

Barque Clara, ———.....partie 22 mai.

ST-MICHEL.

Steamship Lacrosse, Cercick.....parti 7 juin

AVONMOUTH.

Steamship Ashanti, McKay.... parti 16 juin

BARRY.

Steamship Bushmills, Goding....parti 16 juin
Steamship Noviembre, Lozano...parti 23 juin

ANVERS.

Steamship Imperial Prince, Jamison p 16 juin

SWANSEA.

Steamship Benridge, Appleton, parti 19 juin

TAMPICO.

Persian Prince, ———.....parti 23 juin

CARDIFF.

Steamship Florence Ville, Smith, parti 26 juin

LISBONNE.

Barque Fedora, Matiovich....partie 20 juin

LAMLASH.

Steamship Tedero de Larrinaga..parti 28 juin

VENTE POUR TAXES.

ANNONCES JUDICIAIRES

Ventes de propriétés foncières

—POUR—

TAXES D'ETAT.

L'Etat de la Louisiane contre les contribuables en défaut.—Paroisse d'Orléans, Sixième District, composé des Sixième et Septième Districts Municipaux.

BUREAU DU COLLECTEUR DE TAXES D'ETAT, Sixième District, paroisse d'Orléans, 31 mai 1899.

En vertu de l'autorité qui m'est confiée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de la Maison de Cour où siège la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, aux heures légales fixées par la loi pour les ventes judiciaires à partir de 11 heures A. M., SAMEDI, le 1er jour de Juillet 1899, et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières dans le sixième district de la paroisse d'Orléans, sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à l'Etat de la Louisiane et paroisse d'Orléans, dans le but d'assurer la perception des taxes assessées dans l'année 1899 et les années précédentes, y compris l'intérêt qui les grève à partir du 31 décembre des années dans lesquelles lesdits assessements ont été faits, à raison de deux pour cent par mois jusqu'à paiement final, avec tous les dépens.

Les noms des dits contribuables en défaut ou délinquants, le montant des taxes dues par chacun d'eux d'après l'assessement des dites années et les propriétés foncières assessées à chacun des contribuables susdits et devant être vendues sont indiquées ci-dessous, savoir:

SEPTIÈME DISTRICT.

WATT, JOHN—
Taxe d'Etat de 1898..... 24c
Taxe de levée, district d'Orleans..... 06c
Total..... 30c

411 Deux lots de terre dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Cambronne, Dante, Sycamore et Mobile, désigné comme lots Nos 23 et 24, dans l'ilet Nos 308 et 323, mesurant ensemble 120 pieds de face à la rue Mobile sur 120 pieds de profoneur.

Au jour fixé ci-dessus pour la vente, je vendrai telles parties de chacune des propriétés ci dessus que me désignera chacun des débiteurs de l'Etat, et dans le cas où ledit débiteur ne désignera pas une somme suffisante de propriétés je vendrai tout de suite, et sans autre délai, la plus faible partie de ladite propriété spécifiée du débiteur à un acquéreur quelconque, pour le montant des taxes, de l'intérêt et des dépens dûs par ledit débiteur. La vente se fera sans estimation, au comptant, contre monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue pourra être rachetée, à quelque moment que ce soit, dans le courant d'une année, en remboursant le prix payé pour la propriété et en payant en outre vingt pour cent et les dépens.

B. T. WALSHE,
Collecteur de Taxes d'Etat pour le Sixième District, pour la Paroisse d'Orléans.
31mai—31—juin 7 14 21 28—juil 1

VENTE POUR TAXES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Avis aux créanciers hypothécaires sur propriétés du Sixième District, composé des sixième et septième districts municipaux.

BUREAU DU COLLECTEUR DE TAXES D'ETAT Du 6me District, paroisse d'Orléans, Nouvelle-Orléans, 31 mai 1899.

Conformément à la section 63, de la loi 85 de 1888, et aux lois qui pourvoient à tels cas, avis est par le présent donné à toute les personnes qui ont des hypothèques sur des propriétés foncières situées dans le Sixième District, paroisse d'Orléans, composé des sixième et septième districts municipaux, lesquelles n'auraient pas acquitté les taxes de l'année 1898 et les années précédentes, que j'en commencerai la vente, à la porte de la Cour, le SAMEDI, 1er jour de juillet 1899, à 11 heures A. M. et que nombre de portions de ces propriétés délinquantes sont maintenant à annoncées dans ce journal, et continueront à l'être, conformément à la loi préparatoire à la dite vente. L'attention des créanciers hypothécaires est appelée spécialement sur ces annonces de vente pour taxes, et ils sont prévenus d'avoir à prendre, avant la vente, telles mesures qu'ils jugeront nécessaires pour protéger leurs intérêts.

B. T. WALSHE,
Collecteur de Taxes d'Etat, Sixième District, Paroisse d'Orléans.
31 mai—31—juin 7 14 21 28—juil 1

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur dans le Sixième District.

Formant l'encoignure des rues Arabella et St Denis. Dans l'ilet borné par lesdites rues, les rues St-Charles et Joseph.

Geo. H. Vennard vs Henry L. Garland, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 59,361—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 juillet 1899, à midi; de la propriété ci-dessous décrite, à savoir—

Trois certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies privilèges, servitudes et dépendances, à cela appartenant ou de quelque façon en dépendant situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue St Charles, les rues St Denis, Arabella et Joseph, désigné comme ilet No 64 sur le plan original de Hurtaville dressé par B. Buisson, voyer, le 17 mars 1837 et déposé en l'étude de Edward Barnett, ancien notaire, lesquels dits lots de terre sont désignés par les Nos six, sept et huit, sur un plan et certificat d'arpentage fait par S. G. De l'Isle, voyer le 30 janvier 1893, annexé pour référence à un acte passé pardevant J. J. Woulfe, notaire de cette ville, le 4 avril 1893, ils sont contigus, et ont d'après le dit devis, les suivantes dimensions à savoir: Les lots six et sept mesurant chacun trente quatre pieds de face à la rue Arabella, trente quatre pieds de largeur sur la ligne du fond, sur les suivantes profondeurs: le lot No six a une profondeur sur la ligne de côté le séparant du lot No cinq de cent trois pieds, huit pouces et deux lignes et une profondeur sur l'autre ligne de côté le séparant du lot No sept de cent deux pieds sept pouces et quatre lignes; le lot No sept a une profondeur sur la ligne de côté le séparant du lot No six de cent deux pieds, sept pouces et quatre lignes et une profondeur sur l'autre ligne de côté le séparant du lot No huit de cent un pieds six pouces et six lignes; le lot No huit formant l'encoignure des rues Arabella et St Denis et mesurant trente quatre pieds, cinq et trois cinquièmes de pouces de face à la rue Arabella la même largeur sur la ligne du fond, sur une profondeur sur la ligne de côté le séparant du lot No sept de cent un pieds six pouces, et six lignes et une profondeur et façade sur la rue St Denis de cent pieds et six pouces.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans;
Andrew H. Wilson, avocat pour le plaignant.
16 juin—16 23 30—juil 7 14 30

VENTES A L'ENCAN.

Louis A. Richards.

ANNONCE JUDICIAIRE

MARDI, 1er AOUT 1899,

Vente en partage. 40 lots de valeur avec bâtisses et améliorations.

Troisième District de cette ville.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur, Bureau, No 629 rue Commune, MARDI, le 1er août 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières (Encanteurs), Nos 840 et 842 rue Commune, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 19 juin 1899, et signé le 22 juin 1899, par l'Hon. N. H. Righter, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire intitulée George Schenck et als., vs Jacob Schenck et als., No 59,955 du docket de la susdite Cour, à l'encombre publique, il sera vendu la suivante décrite propriété, à savoir:

1° Huit certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Barthélemy, Trapa (maintenant Bourgogne) Grands-Hommes, (maintenant Dauphine) et Mazant, comme lots 4, 5, G, H, I, J, K, L respectivement et mesurant comme suit à savoir: Les lots 4 et 5 [lots originaux] chacun 31' 1\" 5''' de face à la rue Barthélemy sur 110' de profondeur; les lots G, et H, composés de la plupart des lots originaux 6 et 7 chacun 31' 11\" 5''' de face à la rue Barthélemy sur 100 pieds de profondeur; le lot I composé de parties des lots originaux 8, 9, et 10, 32' de face à la rue Dauphine sur 95' 11\" de profondeur et façade à la rue Barthélemy; le lot J, formé des mêmes lots originaux 8, 9 et 10—33' de face à la rue Dauphine, sur 95' 11\" de profondeur; le lot K, formé de parties des dits lots originaux 8, 9 et 10, 35' de face à la rue Dauphine, sur 95' 11\" de profondeur; et le lot L, composé de parties des susdits lots 6, 7, 8, 9 et 10 et du tout du lot original 21, 35' de face à la rue Dauphine sur 150' 10' 3''' de profondeur.

2° Un certain lot de terre situé dans les mêmes district et ilet désigné par la lettre A, formé de tout le lot original 32 et de parties des lots originaux 11, 12, 13, 14, et 15, mesurant 35' de face à la rue Bourgogne, sur 159' 10' 3''' de profondeur. 3° Quatre lots de terre situés dans les mêmes district et ilet connus comme lots B, C, D, et E, composés de parties des lots originaux 11, 12, 13 et 14, et mesurant comme suit, à savoir: B, C, et D, chacun 33' 4\" de face à la rue Bourgogne sur 95' 11\" de profondeur, le lot D mesurant l'encoignure des rues Bourgogne et Mazant, et le lot E, 31' 11\" 5''' de face à la rue Mazant sur 100' de profondeur. 4° Deux lots de terre également situés dans les mêmes district et ilet désignés par la lettre F, et par le lot No 16, respectivement; le lot F, composé de la plupart du lot original 15 mesurant 31' 11\" 9''' de face à la rue Mazant sur 100 de profondeur; et le lot 16 (lot original) 31' 11\" 5''' de face à la rue Mazant sur 110' de profondeur. Le tout entre lignes parallèles, et d'après le plan fait par C. Uncas Lewis, député voyer de ville, le 18 avril 1899. Les améliorations qui s'y trouvent sont situées sur les lots I et J encoignure des rues Dauphine et Barthélemy, et consistent en une résidence double en bois, avec cuisine attenante, contenant en tout quelque six chambres, salle à manger, écurie, hangars, deux citernes, puits, etc.

5° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances à cela appartenant, situé dans le Faubourg Wahington, Troisième District, désigné par le No 15, de l'ilet No 8 borné par les rues Barthélemy, Casacalve (maintenant Royale), Mazant et Grands-Hommes (maintenant Dauphine) d'après le plan dressé par C. A De Armas, député voyer général, 15 mai 1850, déposé dans les archives de O. De Armas, ancien notaire en cette ville, ledit lot mesurant 31' 11\" 5''' de face à la rue Mazant sur 150' de profondeur entre lignes parallèles mesure américaine. Les améliorations qui s'y trouvent sont connues par les Nos 722 et 724 rue Mazant, et consistant en une résidence double en bois, contenant deux chambres et cuisine de chaque côté, allée, deux citernes, etc. 6° Trois lots de terre situés dans le Troisième district de cette ville, désignés par les Nos 15, 16 et 17 dans l'ilet No 41, borné par les rues Barthélemy, Mazant, Solidelle et Joséphine sur un plan de A. de Armas, daté le 3 mai 1872 et déposé en l'étude de Abel Dreyfous, ancien notaire de cette ville, mesurant en mesure américaine chacun 31' de face à la rue Soildel's sur 170' 7\" 2''' de profondeur entre lignes parallèles. 7° Une certaine portion de terre, etc, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Barthélemy, Solidelle, Mazant et Joséphine, désignée comme une portion de terré dans l'ilet No 838, formant l'encoignure des rues Barthélémy et Solidelle, mesurant 217' de face à la rue Barthélémy sur 134' de profondeur. 8° Un certain lot de terre, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No —, borné par les rues Barthé emy, Crapa (maintenant Bourgogne), Grands-hommes (maintenant Dauphine), et Mazant, et désigné comme lot No — et mesurant 25' de face à la rue Bourgogne, sur une profondeur de 150' 10\" 3''' 9° Une certaine portion de terre dans le Troisième District de cette ville désigné par le No 40 sur un plan dressé par F. M. Tourné daté le 15 novembre 1856, et déposé en l'étude d'Antoine Doriocourt, notaire, laquelle portion de terre est bornée par les rues Barthélemy, Joséphine, Solidelle et la propriété jusqu'ici connue (rue Macarty [maintenant rue Alvar) et est divisé dans treize lots de terre, numéros 1 à 13 inclusivement mesurant en mesure américaine comme suit: Le lot 1—31' 9\" 6''' de face à la rue Barthélemy sur 119' 5\" 2''' de profondeur et façade sur la rue Solidelle; les lot Nos n. 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 chacun 31' 2\" 6''' de face à la rue Barthélemy sur 119' 5\" 2''' de profondeur. Le lot 11—31' 9\" 6''' de face à la rue Barthélemy sur 119' 5\" 2''' de profondeur et façade à la rue Joséphine. Le lot No 12—30' de face à la rue Joséphine sur 171' 3\" 6''' de profondeur; et le lot No 13—30' de face à la rue Solidelle, sur 171' 3\" 6''' de profondeur; lesdits lots 12, et 13 étant bornés sur un côté par la propriété Macarty (maintenant rue Alvar). Les améliorations consistent en une bâtisse simple en bois contenant deux chambres, deux cabinets, galerie dans le fond, citernes, etc. 10° Sept certains lots de terre situés dans le faubourg Washington, Troisième District dans l'ilet borné par les rues Joséphine, Barthélemy et Solidelle, et faisant partie de la propriété autrefois appartenant à Lombard et Olivier (maintenant rue Mazant) et désignés par les Nos 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11 de l'ilet No 41 sur un plan particulier fait par Louis Bringier, voyer, le 21 me jour de septembre 1836, déposé en l'étude de Théodore Seghers, ancien notaire; les lots Nos 5, 6, 7, 8, 9 et 10 sont contigus et mesurant chacun 21' de face à la rue Barthélemy sur 131' 5' de profondeur; le lot No 11 formant l'encoignure mesurant 31' de face à la rue Barthélemy sur 134' 5\" de profondeur et façade à la rue Joséphine; le tout en mesure anglaise, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. Les améliorations comprennent une résidence simple en bois, ayant quelque trois chambres, deux cabinets, galerie, citerne, écurie, hangar etc.

Termes et conditions — Un tiers en plus comptant à l'option des acquéreurs, et la balance du prix, s'il en reste, en un crédit d'un an, ou en un et deux ans à son option, devant être démontré par tant de billets à recevoir égaux et inégaux qui pourrait satisfaire la convenance des parties à cette action, portant huit pour cent d'intérêt de la date de l'adjudication, devant être garantis avec 5 pour cent honoraires d'avocat sur le montant des billets exigible de l'acquéreur en cas de la nécessité d'un procès pour enforcer le paiement de cela, par le privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, et laquelle doit être concerné assurée contre le feu pour la valeur des améliorations qui s'y trouvent, jusqu'au paiement entier desdits billets, avec la clause dans la police qu'en cas de perte l'argent de l'assurance sera payé aux vendeurs, jusqu'au montant de leurs billets non payés; les taxes de ville et d'Etat pour l'année courante, 1899, et les timbres du revenu intérieur des Etats-Unis devant être assumés par les acquéreurs. Un dépôt de dix pour cent du prix d'achat devant être fait avec l'encanteur au moment de l'adjudication. Les actes de vente devant être passés pardevant F. D. Charbonnet, notaire, aux frais des acquéreurs.

1er juil—1er 2 9 16 23 30 31—août 1er

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE CONSTABLE.

—o—

Pontchartrain Land Company, Limited, vs Martha Johnson.

DEUXIEME COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 30,525—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans daté 16 juin 1899, j'ai saisi et le 31 juillet 1899, à midi, je vendrai à l'enchère publique, au plus haut enchérisseur, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, La moitié de l'ilet 242, 7me district de la Nlle Orléans, Lne, près la rue Cambronne, lequel ilet est borné par les rues Cambronne, Mobile (anciennement Dixième), Nelson et Dante (anciennement Madison), la moitié de l'ilet mesurant 150 pieds plus ou moins, sur la rue Mobile, ou Dixième, et la rue Nelson, et 300 pieds plus ou moins sur la rue Cambronne, traversant de Mobile à la rue Nelson. Conditions—Comptant au moment de l'adjudication. LEON MARTINY, Constable,
29 juin—29—juil 6 13 20 27 31

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE CONSTABLE.

—o—

Mme Ernest Haistre vs Mme Miguel.

DEUXIEME COUR DE CITE de la Nlle Orléans, Nos 32,428—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Gabriel Fernandez juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente aux enchères publiques à mon entrepôt, No 409, Passage de la Bourse, entre les rues Conti et St Louis, dans le Second District de cette ville, MARDI, le 11 juillet 1899, à 11 heures A. M., de la propriété ci après décrite, à savoir—

Un lot de meubles de maison, un piano, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant. LEON MARTINY, Constable de la Deuxième Cour de Cité. 1er juil—1er 6 11

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de George Pollock.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 14 433—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le tableau de distribution et compte présenté par Mme Lucy Franklin Read McDonnell, exécutrice testamentaire dative de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.

Henry Chapella, avocat de l'exécutrice testamentaire.
1er juil—1er 5 10

Succession de Elizabeth Miller.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 59,692—Division E.—Attendu que Henry Miller a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Elizabeth Miller, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.

John J. Railley, avocat.
22 juin—22 26—juil 1

Succession de Caroline Hack.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 58,781—Division C—Attendu que George Dominique a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dativ dans la succession de feue Caroline Hack décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.

27 juin—27—juil 1 6

Succession de Frederick Schmidt.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 57,489—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Joseph Neidermier, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.
PAUL O GUERIN, Greffier.

22 juin—22 26—juil 1

Succession de Mme Mary Doyle, veuve de Robert Gardner.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 57,910—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John Nelson et Daniel Downing, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.

30 juin—30—juil 3 9

Succession de Ignatz Kruppenbacher.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 58,888—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Catherine Kruppenbacher exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.

21 juin—21 25 30

Paul & Gurley.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE DE SYNDIC.

Le contenu du magasin d'épicerie No 1844 rue St-Thomas, encoignure de la rue Ste-Marie, comprenant épiceries ordinaires et de fantaisie, vins, liqueurs et divers. Aussi, les installations de la buvette, Pool Table, argenterie, plaqué et verrerie, vins, liqueurs, etc., de la jolie et attrayante buvette No 1901 rue St Thomas, encoignure de la rue Ste-Marie.

Dans l'affaire de M. et Mme George W. Kingsmill, en faillite.

No 49 dans la Cour de District des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, Encanteur—Bureau 727 rue Commune—En vertu d'un ordre de Hewes T. Gurley, rapporteur, dans l'affaire de M. et Mme George W. Kingsmill en faillite, daté le 29 juin 1899, il sera vendu à l'enchère publique, MERCREDI, le 12 juillet 1899, à 11 heures A. M., à la buvette No 1901 rue St-Thomas, encoignure de la rue Ste Marie—

Les comptoirs, installations de buvette, marchandises assorties, vins, liqueurs et divers

Et à 11:30 heures A. M.,

précisément en face, au No 1844 rue St Thomas, le contenu entier du magasin d'épicerie bien fourni, comprenant un assortiment de choix d'épiceries de fantaisie et ordinaires, vins et divers d'après l'inventaire.

Conditions—Comptant.
1er juil—1 2 9 à date

ANNONCES JUDICIAIRES

PAR LE CONSTABLE.

—o—

Mme Ernest Haistre vs Mme Miguel.

DEUXIEME COUR DE CITE de la Nlle Orléans, Nos 32,428—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Gabriel Fernandez juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente aux enchères publiques à mon entrepôt, No 409, Passage de la Bourse, entre les rues Conti et St Louis, dans le Second District de cette ville, MARDI, le 11 juillet 1899, à 11 heures A. M., de la propriété ci après décrite, à savoir—

Un lot de meubles de maison, un piano, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant. LEON MARTINY, Constable de la Deuxième Cour de Cité. 1er juil—1er 6 11

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de George Pollock.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 14 433—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le tableau de distribution et compte présenté par Mme Lucy Franklin Read McDonnell, exécutrice testamentaire dative de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.

Henry Chapella, avocat de l'exécutrice testamentaire.
1er juil—1er 5 10

Succession de Elizabeth Miller.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 59,692—Division E.—Attendu que Henry Miller a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Elizabeth Miller, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.

John J. Railley, avocat.
22 juin—22 26—juil 1

Succession de Caroline Hack.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 58,781—Division C—Attendu que George Dominique a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dativ dans la succession de feue Caroline Hack décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.

27 juin—27—juil 1 6

Succession de Frederick Schmidt.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 57,489—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Joseph Neidermier, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homolog